

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	9 250,00	9 250,00		
	Fonds commercial (1)	46 400,00		46 400,00	46 400,00
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	4 390,56	3 828,00	562,56	242,30
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 510,00		3 510,00	1 560,00
TOTAL (II)		63 550,56	13 078,00	50 472,56	48 202,30
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	175 879,60	712,40	175 167,20	119 139,82
	Autres créances	276 137,78	365,49	275 772,29	250 830,47
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	19 318,31		19 318,31	9 673,72
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	471 335,69	1 077,89	470 257,80	379 644,01
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		534 886,25	14 155,89	520 730,36	427 846,31

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	2 000,00	2 000,00
	RESERVES		
	Réserve légale	200,00	200,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	230,30	205,75
	Résultat de l'exercice	116 084,43	27 024,55
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	118 514,73	29 430,30
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		60 000,00
	Total des provisions		60 000,00
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	201,54	130,50
	Emprunts et dettes financières divers (3)	38 892,00	9 008,00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 558,47	80 965,74
	Dettes fiscales et sociales	284 619,15	237 200,81
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	12 944,47	11 110,96
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	402 215,63	338 416,01
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	520 730,36	427 846,31
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		116 084,43	27 024,55
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		402 215,63	338 416,01
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		201,54	130,50
(3) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière définies par le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **520 730** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 340 831** euros et un total **charges** de **1 224 747** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **116 084** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Logiciels	de 1 à 3 ans
Installations, agencements	de 5 à 10 ans
Matériel et outillage	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau& informatique	de 3 à 10 ans
Mobilier	10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	55 650,00					55 650,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	55 650,00					55 650,00
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	3 279,21		511,35			3 790,56
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	600,00					600,00
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 879,21		511,35			4 390,56	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 560,00		1 950,00			3 510,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 560,00		1 950,00			3 510,00
TOTAL		61 089,21		2 461,35			63 550,56

Joël CHAULET

✓ Certified by  yousign

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	9 250,00			9 250,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 250,00			9 250,00
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	3 036,91	191,09		3 228,00
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	600,00			600,00	
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 636,91	191,09		3 828,00
TOTAL		12 886,91	191,09		13 078,00

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

--

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	60 000,00		60 000,00	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	60 000,00		60 000,00	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations {incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	3 283,50	712,40	3 283,50	712,40
	Autres	331,55	365,49	331,55	365,49
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	3 615,05	1 077,89	3 615,05	1 077,89
TOTAL GENERAL		63 615,05	1 077,89	63 615,05	1 077,89
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			1 077,89	63 615,05	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 510,00		3 510,00
	Clients douteux ou litigieux	1 310,96	1 310,96	
	Autres créances clients	174 568,64	174 568,64	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	174,16	174,16	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	228,76	228,76	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	274 895,19	274 895,19	
	Débiteurs divers	839,67	839,67	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	455 527,38	452 017,38	3 510,00
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	201,54	201,54		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	65 558,47	65 558,47		
	Personnel et comptes rattachés	106 013,79	106 013,79		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 499,15	46 499,15		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 019,00	2 019,00		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 087,21	2 087,21		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	166 892,00	166 892,00		
	Autres dettes	12 944,47	12 944,47		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	402 215,63	402 215,63		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		20,00	100,0000	2 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		20,00	100,0000	2 000,00

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Charges à payer		93 309
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN.F/S NON PARVENUES</i>	<i>1 373</i>	1 373
Dettes fiscales et sociales <i>CONGES A PAYER</i> <i>CHARGES SOC. / CONGES A PAYER</i> <i>FORMATION PRO. CONTINUE</i> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>73 554</i> <i>11 969</i> <i>4 777</i> <i>1 636</i>	91 936

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

A2MICILE COTE BASQUE
Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 Euros
Siège social : 3, Rue du Pont de l'Aveugle
64600 ANGLET
750 215 444 R.C.S. BAYONNE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 25 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, les vingt-cinq mars à dix heures, au siège social,

 **La Société A2MICILE REGION SUD, SAS au capital de 89.400,00 Euros, ayant son siège social sis 9, allée Cérès à 67200 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le numéro 527 561 047, représentée par Monsieur Joël CHAULET, en sa qualité de Gérant,**

propriétaire de la totalité des deux mille (2000) actions d'un (1) Euro chacune, composant le capital de la Société A2MICILE COTE BASQUE, associée unique de ladite société,

en présence de Monsieur Joël CHAULET, président non associé,

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Monsieur Joël CHAULET, en sa qualité de gérant non associé de la Société, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- l'affectation du résultat de cet exercice ;
- la constatation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- le renouvellement du mandat de la présidence ;
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique approuve l'inventaire et les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés, et qui font apparaître pour ledit exercice clos le 31 décembre 2024, un résultat bénéficiaire de 116.084,43 Euros.

Elle approuve les opérations traduites dans ces comptes.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'associée unique donne quitus de sa gestion au gérant, pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, d'un montant de 116.084,43 Euros, de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	E.	116.084,43
<u>Report à nouveau</u>	E.	<u>230,30</u>
TOTAL DISPONIBLE	E.	116.314,73

A titre de dividendes	E.	116.000,00
<u>Au report à nouveau</u>	E.	<u>314,73</u>
TOTAL DISPONIBLE	E.	116.314,73

Ce dividende de 116.000,00 Euros, sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 116.000,00 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, éligibles ou non à l'abattement, se sont élevées à :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement (€)	Revenus non éligibles à l'abattement (€)
31/12/2023	-	27.000,00
31/12/2022	-	101.000,00
31/12/2021	-	41.000,00

TROISIEME DECISION

L'associée unique, conformément à la loi, prend acte et approuve l'absence de convention, de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, conclue ou poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique décide de renouveler le mandat du président, Monsieur Joël CHAULET, pour une durée déterminée, qui ne pourra excéder le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2025.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre de ses décisions.

La Société A2MICILE REGION SUD,
Représentée par son Président,
Joël CHAULET

Joël CHAULET
Président

Joël CHAULET

✓ Certified by  yousign

Joël CHAULET

✓ Certified by  yousign